



L'ACTUALITÉ

PRIX: LA CAPEB APPELLE L'ÉTAT À SOUTENIR LES TPE DU BÂTIMENT

Comme de nombreux secteurs d'activité, l'artisanat du Bâtiment est touché de plein fouet par les hausses de prix induites par le conflit au Moyen-Orient. La CAPEB appelle le Gouvernement à prendre rapidement des mesures de soutien face à ces hausses des prix dangereuses pour la survie de nos entreprises.

Vos retours à l'enquête que nous avons lancée au sein du Réseau ont été très nombreux, témoignant des conséquences du conflit au Moyen-Orient sur nos entreprises. Car, en effet, la consultation du Réseau CAPEB met en évidence un impact immédiat de la hausse du pétrole sur les coûts de déplacement et d'exploitation des entreprises. Une reprise des tensions sur les prix des matériaux et sur les coûts d'exploitation des entreprises artisanales émerge. Sous l'effet conjugué de la hausse du pétrole, du GNR et des révisions tarifaires des fournisseurs, les entreprises artisanales du bâtiment font face à des augmentations de prix significatives sur plusieurs familles de produits, notamment les dérivés du pétrole, le bois, le béton, le cuivre, le PVC et le zinc.

De toute évidence, ces évolutions vont peser directement sur des marges déjà très faibles, fragiliser les devis et entretenir une forte incertitude sur les chantiers, dans un contexte où apparaissent également des risques ponctuels de rupture d'approvisionnement.

Tout ceci conduit à un climat d'incertitude et d'inquiétude que nous avons pu mesurer jeudi lors de la visio du Président confédéral avec les représentants du Réseau.

Le Gouvernement se montre frileux face à l'état des finances publiques, annonçant des mesures extrêmement limitées et, qui plus est, réservées aux seuls gros rouleurs, agriculteurs et pêcheurs. Le Président a interpellé le ministre du Logement, Vincent Jeanbrun, jeudi matin à l'occasion du salon BIM World, l'alertant sur l'importance des risques de défaillances parmi nos entreprises, déjà mises à mal par deux années de vaches maigres et qui ont déjà eu à se séparer de plus de 30 000 salariés.

La CAPEB est déterminée à poursuivre son action auprès du Gouvernement et du Parlement pour limiter les hausses de prix et leur impact sur nos entreprises. Elle demande que soient prises au plus vite des dispositions permettant de soutenir l'activité de nos entreprises et presse l'État de soumettre au prochain CSCEE le projet

d'arrêté instaurant une attestation chantier et un dossier d'accès au RGE simplifié. Elle demande également le remboursement d'une partie de la TICPE pour les carburants utilisés par les véhicules professionnels, un accompagnement financier des TPE pour les aider à changer leur flotte de véhicules utilitaires pour des véhicules électriques, dans le cadre du plan d'électrification préparé par le gouvernement. Elle milite pour une baisse, au moins temporaire, du taux de TVA à 5,5 % pour tous les travaux de rénovation afin d'aider les particuliers à poursuivre leurs projets malgré la hausse du coût de l'énergie qui grève leur pouvoir d'achat.

Enfin, elle appelle l'État à imposer une réduction des délais de paiement aux entreprises, à obliger les fournisseurs à justifier leurs hausses de prix et à respecter un délai de prévenance suffisant pour que les entreprises puissent répercuter ces hausses dans leurs devis. [En savoir plus ici.](#)

ÉCONOMIE

→ L'INNOVATION ÉTAIT AU CŒUR DE LA SEMAINE



Longtemps perçues comme éloignées des réalités du terrain, les start-ups de la construction démontrent aujourd'hui qu'elles peuvent devenir de véritables partenaires des entreprises artisanales, si tant est, bien sûr, que leurs solutions soient pensées pour répondre à des besoins concrets : gain de temps, simplification des chantiers, amélioration des conditions de travail, facilitation des métrés et devis, optimisation de la gestion des ressources, notamment.

C'est précisément dans cette logique que s'inscrit la démarche portée par la CAPEB, aux côtés du CCCA-BTP et de son incubateur WinLab'. Ensemble, nous défendons une ambition claire : faire des start-ups des alliées utiles, capables d'apporter des solutions directement mobilisables par les artisans.

La démarche d'open innovation initiée en 2023 par la CAPEB repose sur un principe simple mais structurant : partir des besoins réels des entreprises artisanales pour identifier, tester et adapter les innovations. Les résultats de cette première phase sont significatifs : 30 start-ups évaluées, 15 solutions approfondies, 8 expérimentations menées sur le terrain et 47 artisans directement impliqués autour de 4 objectifs : le gain de temps, la gestion des déchets, la prévention et la sécurité, ainsi que les enjeux

environnementaux et sociétaux.

Au-delà des chiffres, cette démarche a surtout permis de valider une attente forte : celle des artisans, qui ont besoin de solutions simples, efficaces, et immédiatement utiles sur leurs chantiers.

Le BIMWorld 2026 a marqué une nouvelle étape dans cette dynamique. Sur le Village Construction Tech du CCCA-BTP, la CAPEB et ses partenaires ont poursuivi leur travail de mise en relation entre artisans et start-ups, avec une dizaine de jeunes pousses rencontrées et une première sélection de solutions prometteuses. Lors d'une interview croisée sur le salon, Jean-Christophe Repon et Ludovick Lefebvre ont affirmé leur volonté commune d'accélérer le passage de l'innovation à l'usage. Une table ronde consacrée à l'innovation responsable a aussi souligné la nécessité de concilier performance économique, transition environnementale et accessibilité pour les entreprises artisanales. La Présidente de la CAPEB Savoie Anne Jeannolin y est intervenue sur l'usage des outils numériques au quotidien et le Président des Métiers du Bois de la CAPEB Jean-Michel Martin, a témoigné de l'intérêt de l'apport du numérique dans la fabrication artisanale.

Ces échanges ont confirmé que l'innovation n'est pertinente que si elle est co-construite avec les utilisateurs finaux. L'enjeu désormais est clair : transformer ces rencontres en solutions concrètes et adoptées sur le terrain. Le dispositif structuré par la CAPEB et le CCCA-BTP prévoit trois étapes complémentaires : identifier et présélectionner les innovations les plus pertinentes puis tester et affiner leur adéquation lors des Rencontres des Métiers du bâtiment et enfin, expérimenter en conditions réelles avec des artisans volontaires. L'objectif final étant de garantir que les solutions développées par les start-ups soient réellement adaptées aux contraintes et besoins des entreprises artisanales. Un collectif d'« ambassadeurs innovation »

a été mis en place par la CAPEB dans ce but précis et a œuvré en ce sens à l'occasion de ce BIM World.

En facilitant les échanges entre start-ups et entreprises artisanales, la CAPEB et son partenaire jouent un rôle clé de trait d'union. Ils permettent de lever les incompréhensions, d'ajuster les solutions et de créer les conditions d'une adoption pleine et durable.

Comme l'a rappelé Jean-Christophe Repon, l'innovation dans le bâtiment n'a de valeur que si elle apporte un bénéfice immédiat aux entreprises. C'est précisément cette exigence qui transforme une technologie en véritable levier de progrès.

Le BIM World 2026 aura ainsi confirmé toute l'utilité de l'alliance entre artisans et start-ups. En structurant cette collaboration, en accompagnant les expérimentations et en



valorisant les solutions qui fonctionnent, la CAPEB, le CCCA-BTP et son WinLab' contribuent à faire émerger une innovation utile, accessible et profondément ancrée dans le quotidien des chantiers. Une innovation qui, loin d'être subie, devient un outil au service des artisans pour améliorer leur efficacité, leurs conditions de travail et l'attractivité de leurs métiers.

→ LA CAPEB, L'IRIS-ST ET KILOUTOU RENOUVELLENT LEUR PARTENARIAT

Le partenariat entre la CAPEB, Kiloutou et IRIS-ST a été renouvelé cette semaine avec l'objectif d'accompagner les entreprises artisanales du bâtiment en combinant avantages économiques, innovation et prévention. Dans ce cadre, des tarifs préférentiels seront proposés aux adhérents de la CAPEB sur les produits et services Kiloutou. Des événements organisés en agence permettront de promouvoir l'adhésion à la CAPEB et de renforcer les échanges avec les professionnels du secteur. Les partenaires travailleront conjointement à améliorer les outils et services facilitant la mise en relation entre artisans et clients. Par ailleurs, des liens

seront créés entre nos sites internet respectifs, incluant celui d'ECO Artisan, afin de renforcer la visibilité et l'accès aux ressources. La sécurité constitue un axe majeur de cette collaboration renouvelée. Les contenus de prévention d'IRIS-ST seront valorisés, tandis que des actions concrètes seront menées sur le terrain, comme des tests d'équipements, des formations et des campagnes de sensibilisation aux risques liés aux machines, notamment électriques. Des outils dédiés seront également diffusés auprès des clients, et des dispositifs d'identification des équipements favorisant de meilleures conditions de travail seront mis en place.



→ LA CAPEB RENOUVELLE ÉGALEMENT SON PARTENARIAT AVEC VIESSMANN

Le Président de la CAPEB a également signé le renouvellement de notre partenariat avec Viessmann cette semaine. Ce partenariat a été ajusté afin de renforcer l'accompagnement des entreprises artisanales du bâtiment à travers des actions concrètes et directement opérationnelles. Ainsi, il prévoit notamment

des offres ponctuelles privilégiées pour les adhérents de la CAPEB sur certains produits et services. Viessmann s'engage par ailleurs à participer aux groupes de travail de la CAPEB pour co-construire des services et outils adaptés aux besoins du terrain, en lien avec les artisans. L'entreprise contribuera également à promouvoir le GME 3 Clics auprès de ses installateurs, avec un tarif préférentiel à la clé. La formation constitue un autre axe fort de ce partenariat, avec un accès privilégié au catalogue de formations en ligne pour les ECO Artisans et les entreprises RGE, ainsi que la

mise en place de formations sur mesure en partenariat avec les CAPEB régionales et départementales. Viessmann mettra également ses salles à disposition pour l'organisation de réunions métiers. Enfin, le partenariat prévoit la mise en place d'animations spécifiques, en lien avec Béranger Développement, notamment à destination des ECO Artisans.

→ MAPRIMERÉNOV' SUSPENSION TEMPORAIRE DE LA PLATEFORME

Un incident technique est à l'origine de la suspension de la plateforme MPR. Les difficultés rencontrées concernent la transmission d'informations entre l'administration fiscale et l'ANAH, ce qui ne permet pas d'assurer les contrôles obligatoires destinés à lutter contre la fraude. Des travaux sont actuellement en cours, et l'ANAH espère un rétablissement dans les prochains jours. L'ANAH n'avait pas communiqué jusqu'à présent sur ce dysfonctionnement, faute de visibilité suffisante. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.



LOBBYING

→ REP : LA CAPEB FAIT FRONT COMMUN AVEC LES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Vendredi dernier, la CAPEB a publié deux communiqués de presse, l'un avec AMORCE, Régions de France et le Cercle National du Recyclage et l'autre avec l'AMF et Intercommunalités de France et auquel Régions de France s'est aussi ralliée.

Dans les deux cas, l'objectif est de peser sur le Gouvernement, dont les arbitrages concernant la REP PMCB ne nous conviennent pas pleinement. Nous souhaitons que ces arbitrages soient précisés et complétés afin que le dispositif qui sera finalement arrêté réponde effectivement aux besoins et aux attentes des acteurs locaux que sont les entreprises artisanales du bâtiment et les Collectivités territoriales.

Le rapprochement opéré par la CAPEB avec les représentants des collectivités territoriales vise à mettre en avant une prise de position politique appelant le Gouvernement à refonder la filière, et à obtenir une déclinaison technique et opérationnelle des solutions afin d'organiser efficacement la REP dans les territoires. Au lendemain des élections municipales, cette démarche commune est extrêmement forte et démontre le lien essentiel qui existe entre les communes et intercommunalités et les entreprises artisanales du bâtiment, marquant le fait qu'elles sont des acteurs majeurs à la vitalité des territoires. La CAPEB entend bien poursuivre son lobbying tant auprès du Gouvernement que des parlementaires et déplore, à cet égard, que la proposition de loi

qui devait être examinée la semaine dernière au Sénat ait été brutalement retirée de l'ordre du jour. Elle aurait permis d'acter une reprise sans frais des petits volumes de déchets jusqu'à 3 m³, une condition que nous jugeons indispensable pour garantir un accès simple et effectif des ménages et des entreprises artisanales aux points de collecte sélective (déchèteries professionnelles, points de reprise des distributeurs et déchèteries publiques volontaires) ainsi qu'un maillage territorial rationalisé des points de collecte, qui prenne en considération les planifications régionales et qui pourrait être rapidement opérationnel. La

concertation organisée par les Régions entre les différents acteurs publics et privés nous paraît essentielle pour sortir de l'impasse dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Seule cette concertation peut nous permettre d'identifier les zones blanches et de déterminer les moyens d'y remédier, en y implantant des points de reprise professionnels par exemple. En tout état de cause, la CAPEB refuse que la distinction entre matériaux se traduise par un coût supplémentaire pour les entreprises artisanales du bâtiment. Il n'est pas question qu'elles paient deux fois pour déposer la majorité de leurs déchets triés !





LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

PARTENARIATS

Le Président de la CAPEB a signé mardi midi, le renouvellement de notre partenariat avec Viessmann. Le même jour, il a pu échanger avec les responsables d'Atlantic - dont le Président est également Président d'Uniclima - puis renouvelé, mercredi, le partenariat que la CAPEB avait déjà noué avec Kiloutou. avec, à ses côtés,



les deux administrateurs en charge des partenariats, Jean-Claude Rancurel et Yann Danion.

LOBBYING

La CAPEB commence à rencontrer les responsables logement et TPE des candidats déclarés ou potentiels aux prochaines élections présidentielles. Cette semaine, les enjeux de l'artisanat du Bâtiment ont été présentés à celui qui est chargé du programme TPE de Bruno Retailleau, candidat LR à cette élection.

BIM WORLD



Le Président Jean-Christophe Repon était présent au Salon BIM World cette semaine pour valoriser le programme d'Open innovation que nous conduisons avec le Win'lab du CCA-BTP en vue de favoriser la connaissance et l'appropriation de solutions innovantes par les entreprises artisanales du bâtiment. Ce fut une occasion d'échanger avec le ministre du Logement, Vincent Jeanbrun, qui inaugurerait ce salon.



BUREAU CONFÉDÉRAL

Le Bureau confédéral se tenait jeudi matin pour un état d'avancement des dossiers en cours, en particulier

celui de la REP et celui du RGE et pour évoquer également la situation au regard des prix des carburants et des matériaux.

L'après-midi, les membres du Bureau ont accueilli les membres du Bureau de CMA France pour un échange sur les actualités, la conjoncture des entreprises artisanales du bâtiment, la situation des CMA et l'évolution de leur rôle ainsi que pour dresser quelques perspectives sur le scrutin consulaire 2027.

CERC

Le Conseil d'Administration du GIE des CERC, Observatoires régionaux de la Construction, se tenait mardi sous la présidence de Jean-Christophe Repon. Un point a été fait à cette occasion sur l'activité du GIE ainsi que sur la future gouvernance à compter du 30 juin prochain, notamment.

RÉSEAU

Le Président confédéral a pu échanger jeudi soir avec le Réseau au sujet des hausses de prix des matériaux et des carburants induits par le conflit au Moyen-Orient. Une occasion de faire un état des lieux et de tirer les enseignements des réponses apportées par le Réseau au sondage rapide qui a été lancé la semaine dernière. [Tout savoir sur ARTUR.](#)

SOCIAL

→ LES FICHES DE SINISTRALITÉ DANS LES TPE DU BÂTIMENT POUR L'ANNÉE 2024 SONT DISPONIBLES

Les nouvelles fiches consacrées à la sinistralité des accidents du travail et des maladies professionnelles en 2024 pour les entreprises de moins de 10 salariés sont disponibles. La fiche synthèse montre une baisse des accidents du travail chez les salariés depuis la dernière mesure en 2022, ces accidents étant passés de 744 857 à 728 154. Les accidents ayant nécessité un arrêt de travail ont suivi la même tendance baissière, passant de 29 618 à 26 292 au cours de ces deux années. En revanche, ceux ayant entraîné une incapacité permanente sont en augmentation (2 197 vs 2 071). L'analyse de l'accidentologie selon les métiers place aux premiers rangs les charpentiers, les couvreurs et les activités de la pierre mais également les menuisiers et un peu plus modestement les serruriers métalliers. On apprend également que 46 % des accidents du travail proviennent

des maintenances manuelles, 19 % résultent de chutes de hauteur et 17 % de l'outillage à main. Il est à noter aussi que les accidents de trajet sont en baisse de 8 % par rapport à 2023 et que les troubles musculosquelettiques (TMS) sont toujours la première cause des maladies professionnelles et représentent 86 % des maladies professionnelles. Enfin,

cette analyse montre que l'indice de fréquence des accidents du travail est inférieur dans les petites entreprises occupant jusqu'à 9 salariés en comparaison des entreprises de taille plus importante : 36 vs 49 (10/19 salariés) et 48 (20/49 salariés). Ces données ont été déclinées par métiers. [Toutes les fiches sont à votre disposition ici.](#)

